LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

2 AGENTS / 2 AGENTES PEINTRES EN BATIMENT
Au sein de la direction générale des services techniques

Cadre d'emploi des adjoints techniques
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km2 et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité du chef de service des ateliers/bâtiments, vous serez chargé de :

MISSIONS

- Etablir un diagnostic sur l'état des surfaces à traiter et proposer un mode opératoire,
- Préparer les supports (ponçage, enduit, rebouchage),
- Appliquer les peintures, vernis ou revêtements selon les techniques appropriées,
- Réaliser des finitions soignées et respecter les délais,
- Assurer la protection des surfaces et le nettoyage du chantier,
- Lire et interpréter des plans et schémas techniques,
- Assurer la finition et le contrôle qualité des ouvrages,
- Respecter les normes de sécurité d'hygiène,
- Participer en cas de besoin, à des missions de travaux d'entretien de premier niveau sur d'autres corps de métiers,
- Intervenir en support technique lors d'événements ou besoins spécifiques,
- Assurer la maintenance et l'entretenir des outils et équipements mis à disposition (machines, outillage, électroportatifs, instruments de mesure etc.),
- Poser des revêtements de sols souples (PVC, linoléum, moquette, vinyle) et effectuer les découpes et ajustements pour un rendu soigné.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Diplôme CAP/BEP peintre en bâtiment / Bac Professionnel aménagement et finition du bâtiment,
- Maîtrise des techniques de peinture intérieure et extérieure,
- Connaissance des matériaux et des produits (peintures, enduits, vernis),
- Savoir préparer et protéger les surfaces,
- Utilisation des outils manuels et électroportatifs,
- Rigueur et précision,
- Sens du détail et du travail soigné,
- Autonomie et organisation,
- Bon relationnel et esprit d'équipe,
- Permis B indispensable.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, Comité des Œuvres Sociales.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 31 mars 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex
Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr
Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr